Chargé de la coopération internationale J2A22

Spécialités

♦ Chargé de coopération Europe et/ou international
♦ Chargé d'affaires européennes
♦ Ingénieur de projets européens (IPE),
♦ Manager de projets européens (EPM)

Mission

Le chargé de la coopération internationale conçoit, propose et réalise des actions et des procédures relatives à la coopération européenne et/ou internationale de l'établissement

Activités principales

♦ Exercer une veille stratégique sur les sources de financement et les opportunités de collaborations internationales
♦ Rechercher et diffuser les appels d'offres européens et internationaux destinés aux différentes entités de l'organisme
♦ Étudier les propositions et accompagner la mise en place de projets de coopération notamment dans le cadre des programmes de l'Union européenne (aspects administratifs, financiers et juridiques incluant les droits de propriété intellectuelle)
♦ Aider au montage de projets européens ou bilatéraux conjointement avec les responsables scientifiques, et en assurer la mise en oeuvre, ainsi que le suivi
♦ Instruire et rédiger des accords de coopération au niveau institutionnel et de partenariat scientifique
♦ Piloter les aspects logistiques, administratifs et financiers de l'accueil des étudiants, enseignants, chercheurs étrangers et des délégations étrangères.
♦ Participer à la négociation d'accords de coopération et/ou de programmes de coopération
♦ Participer aux réunions nationales et internationales, notamment celles relevant des actions de l'Union Européenne.
♦ S'impliquer dans des réseaux professionnels, dédiés à l'international et à l'Union européenne
♦ Identifier et collecter les informations nécessaires à la promotion de la politique de coopération internationale de l'établissement.
♦ Etablir les bilans de l'activité internationale et analyser les résultats
♦ Contribuer à la promotion des activités scientifiques et/ou pédagogiques de l'établissement sur le plan international
♦ Impulser l'internationalisation des pratiques des services de l'établissement (scolarité, personnel, recherche, services financiers, etc.) et l'accompagner

Compétences principales

Connaissances

♦ Connaissance générale du contexte international
♦ Connaissance générale des dispositifs institutionnels et des programmes internationaux et de l'Union européenne
♦ Connaissance générale des techniques de gestion administrative
♦ Notions de base en droit public et privé, y compris les droits de la propriété intellectuelle
♦ Connaissance du système d'enseignement supérieur, de l'organisation de la recherche au niveau national et international, ainsi que du fonctionnement des institutions européennes
♦ Connaissance des règles administratives et financières de l'établissement, y compris en matière de propriété intellectuelle, protection du patrimoine scientifique et communication institutionnelle
♦ Connaissance du fonctionnement de l'établissement et des activités de ses entités

Compétences opérationnelles

♦ Interagir, coordonner et fédérer des partenaires nationaux et internationaux multiples
♦ Maîtriser la conduite de projet
♦ Elaborer un budget / assurer un suivi budgétaire
♦ Maîtriser les logiciels courants et spécifiques
♦ Exploiter les bases de données
♦ Vérifier la faisabilité d'un projet au regard des ressources disponibles et des règles de l'établissement
♦ Maîtriser les techniques rédactionnelles et d'expression orale
♦ Etablir des rapports, des tableaux de bord
♦ Transmettre l'information sur des supports appropriés
♦ Travailler en équipe
♦ Mener une négociation
♦ Animer une réunion

♦ Anglais : compréhension écrite et orale niveau III ; expression écrite et orale : niveau III
♦ Autre langue étrangère : Compréhension écrite et orale : niveau II ; Expression écrite et orale : niveau II

Conditions particulières d'exercice

L'activité nécessite une grande disponibilité et requiert des déplacements fréquents

Formation professionnelle souhaitable

Relations internationales, Langues Etrangères Appliquées, Droit, Management de projets européens

Tendances d'évolution

♦ Dans le contexte de la mondialisation et du besoin croissant en personnel hautement qualifié, l'internationalisation et le rayonnement de la science française à l'étranger sont des enjeux stratégiques majeurs de la politique de l'établissement.
♦ La diversification des interlocuteurs et des sources de financement complexifie l'organisation de la mission.
♦ Les actions de l'Union Européenne, notamment en soutien à la coopération internationale, à la coordination de la programmation scientifique et au développement d'infrastructures de recherche, prennent une place de plus en plus importante et s'inscrivent dans le contexte des coopérations et structures bilatérales mises en place par les acteurs de la recherche européenne